

1) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

SOMMAIRE :

1 Assemblée Générale Mixte

2 Revalorisation Tarifaire

3 Pose de la 1ère Pierre

4 Canicule

5 Evolution organisationnelle en équipe

Notre **Assemblée Générale** mixte s'est tenue le **Mardi 20 juin 2023** et a rassemblé près de **50 participants (es)**.

L'ouverture a eu lieu par l'assemblée Générale extraordinaire, dont l'ordre du jour concernait la modification des statuts qui a été votée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale a ensuite débuté par la **présentation du Rapport Moral de 2022**, la présidente informe les adhérents et partenaires présents que la future Maison des Services sort de terre. Un projet qui se concrétise, et vient renforcer notre rôle et nos missions d'acteur du secteur médico-social, du lien social et de la prévention au service des personnes, en renforçant notre travail en réseau, afin d'apporter

à nos adhérents des services complémentaires leur permettant de rester à domicile le plus longtemps possible.

Le résultat positif de cette année, est dû notamment aux aides du Conseil Départemental lequel a financé intégralement les hausses de salaire liées à la mise en place de l'avenant 43 de la convention collective visant la revalorisation des salaires attendue depuis longtemps. Nos activités autour de la qualité de nos prestations et interventions nous ont également permis de bénéficier d'un financement complémentaire du CD accordé en fin d'année 2022.

Afin d'être plus attractif, et de mieux fidéliser notre personnel, ce résultat positif a permis de verser une prime d'intéressement à tous les salariés suite à la signature d'un accord d'intéressement avec un Plan Epargne Entreprise et un Plan d'Epargne collectif pour la retraite.

Frédérique Malgras (RAF) présente le **Rapport de Gestion**, validé par notre Commissaire aux Comptes ,

Agathe FILFRAFF, RRH présente les chiffres clés en matière de Ressources humaines, et en quoi la politique RH est au service de la stratégie de Ville & Services, et notamment de son évolution organisationnelle,

Joël Barette, directeur Général informe que Ville & Services est affecté comme chacun d'entre vous, par la situation éco-sociale, financière, de très forte inflation, d'augmentation des coûts et d'instabilité géopolitique, et n'a pas d'autres alternatives que de procéder à une revalorisation des tarifs à effet du 01 Juillet 2023, au lieu du 1er janvier 2023.

Ceci, conformément à l'arrêté du 23/12/2022 du Ministère de l'Economie et des Finances, relatif au tarif d'aide et d'accompagnement à domicile, l'augmentation est d'environ 1€/heure déduction faite du crédit d'impôt de 50%.

Vous trouverez la nouvelle grille tarifaire au verso.

Pour terminer, les actions phares 2022 ont été exposées

- La Maison des Services
- La transformation organisationnelle et managériale
- L'accompagnement de l'innovation sociale et servicielle

Cette riche Assemblée s'est conclue autour d'un Cocktail convivial et local



N.B: le Procès Verbal formalisé et signé par la Présidente et la Secrétaire est disponible à l'accueil de

Ville & Services, pour tout adhérent demandeur.



3) POSE DE LA PREMIERE PIERRE



La cérémonie de la pose de la 1^{ière} pierre de la Maison des Services, de l'Autonomie, du soin et des aidants s'est déroulée mercredi 21 juin 2023 et a réuni plus de 60 invités financeurs, partenaires et institutionnels

Extrait du discours de Marie PARENT, Présidente de Ville & Services :



« Cette aventure humaine cherche avant tout à répondre aux besoins et attentes des personnes. Nous allons **construire ce que nous nommerons ici « LE PHARE »**, car un phare, c'est solide, un phare éclaire, illumine à 360°, protège des tempêtes, donne la direction, c'est un guide, il oriente et propose des solutions...

Et c'est tout le sens de notre initiative... » **Vive le PHARE !**

«... L'objectif est de maintenir la personne aidée autonome le plus longtemps possible »

Lors de cette manifestation nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux représentants institutionnels, des partenaires, des adhérents et aidants, le cabinet d'architectes GENS ainsi que les entreprises rattachées.

Un grand merci aux équipes d'organisation, à l'ensemble des participants, et tout particulièrement aux orateurs :

- Mme Catherine BOURSIER, Vice-Présidente du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle ;
- M. Fabien DEQUAIRE, Président de la CARSAT Nord-Est ;
- Mme Patricia CELIERES, Direction de l'action sociale de Malakoff Humanis ;
- Mme Juliette YIAHIAOUI, Délégation territoriale de l'ARS ;
- Mme Chloé BLANDIN, Vice-Présidente de la Métropole du Grand Nancy ;
- M. Bertrand FOLTZ, adjoint aux solidarités et à la santé, Mairie de Villers-lès-Nancy ;
- M. Laurent GARCIA, Maire de Laxou ;
- Mme Régine KOMOROWSKI, adjointe aux affaires sociales, Mairie de Vandœuvre-lès-Nancy ;
- Et M. Mathias ROUSTANG, M. Guillaume ECKLY, et Barbara FISCHER du Cabinet GENS



Nous tenons tout particulièrement à remercier nos 3 financeurs actuels : **Malakoff Humanis, La Carsat, La Fondation de France** pour leur soutien important et leur enthousiasme à nos côtés.

4) CANICULE

Depuis quelques jours, notre belle région se retrouve exposée à de **fortes chaleurs et pourrait durant l'été, être placée en vigilance orange Canicule. Votre bien-être et bonne santé nous sont essentiels**, voici donc, un petit rappel concocté sur les bonnes habitudes et les gestes à adopter en cas de fortes chaleurs.

- **Boire régulièrement de l'eau** sans attendre d'avoir soif.
- Se **Rafrâchir et se mouiller le corps** (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour.
- Manger en quantité suffisante et **ne pas boire d'alcool**.
- **Eviter de sortir aux heures les plus chaudes** et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)
- **Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- **Eviter les efforts physiques.**



Prenez bien soin de vous !

5) EVOLUTION ORGANISATIONNELLE EN EQUIPE

Vous bénéficiez actuellement d'une prestation d'Aide à Domicile par notre Association.

Nous engageons une évolution de notre organisation qui vise à améliorer la qualité de vie au travail des salariés et de mieux affecter nos ressources compétences, via des équipes dédiées et/ou spécialisées.

Ces changements sont nécessaires afin de vous assurer une meilleure qualité de service.

Chacun d'entre vous bénéficiera désormais d'une équipe d'intervenants qui vous permettra :
De bénéficier d'une meilleure prise en soin, et de façon globale,
D'assurer une continuité de service, et d'intervention
De réduire le nombre d'intervenants à votre domicile,
D'intervenir sur des créneaux horaires mieux adaptés à vos besoins et à ceux des autres bénéficiaires
De bénéficier d'une équipe de remplacement qui vous connaîtra mieux.

L'objectif affiché est que l'ensemble des situations soit réorganisé en fonction de vos besoins, selon 3 catégories :

- Les situations nécessitant des **interventions importantes** : aide à la toilette, préparation de repas et aide à la prise des médicaments, accompagnement vers des activités extérieures, soulager l'aidant familial...
- Les situations nécessitant une **aide humaine plus simple** : petite aide à la toilette, aide à la préparation de repas, accompagnement aux courses...
- Les situations nécessitant seulement une **aide à l'entretien du logement** auprès de personnes peu ou non dépendantes.

Les intervenants seront également positionnés selon leurs compétences et leurs souhaits, afin d'assurer votre accompagnement dans les meilleures conditions possibles.

Malgré tout, des réajustements de plannings, mais également de personnel seront nécessaires le temps de la mise en place complète et concrète de notre organisation.

D'autre part, nous avons pour ambition de réduire les changements d'intervenants, mais ils seront parfois nécessaires, ce qui impactera certains d'entre vous. Nous sommes conscients de l'attachement que vous pourriez avoir à l'égard de certains salariés, mais soyez assurés que la qualité des interventions par les éventuels nouveaux intervenants n'en sera pas moindre. A ce titre vos aides à domicile et le service vous contacteront si besoin.

Nous comptons donc sur vous afin d'accueillir cette nécessaire évolution organisationnelle dans de bonnes conditions.

Les équipes Secteurs (Responsables et Assistantes) restent à votre écoute pour toutes informations complémentaires.

